



Saint-Philibert

) Informations Élections

Page 1

) S.P.A.N.C.

Page 2

) Classe de neige

Page 2

) Panneau d'informations

Page 2

) La gardienne du phare
de Kernarvest

Page 3

) Système
d'immatriculation
des véhicules

Page 3

) Nouveaux commerçants

Page 4

) Calendrier des
manifestations

Page 4

Informations Élections

DATES :

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES :
les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

ELECTIONS LÉGISLATIVES :
les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Le scrutin sera ouvert de 8 h 00 à 18 h 00.

PROCURATION :

Si vous détenez une procuration, bien vouloir l'indiquer dès l'entrée au bureau de vote, pour vérification.

ELECTEUR NON INSCRIT :

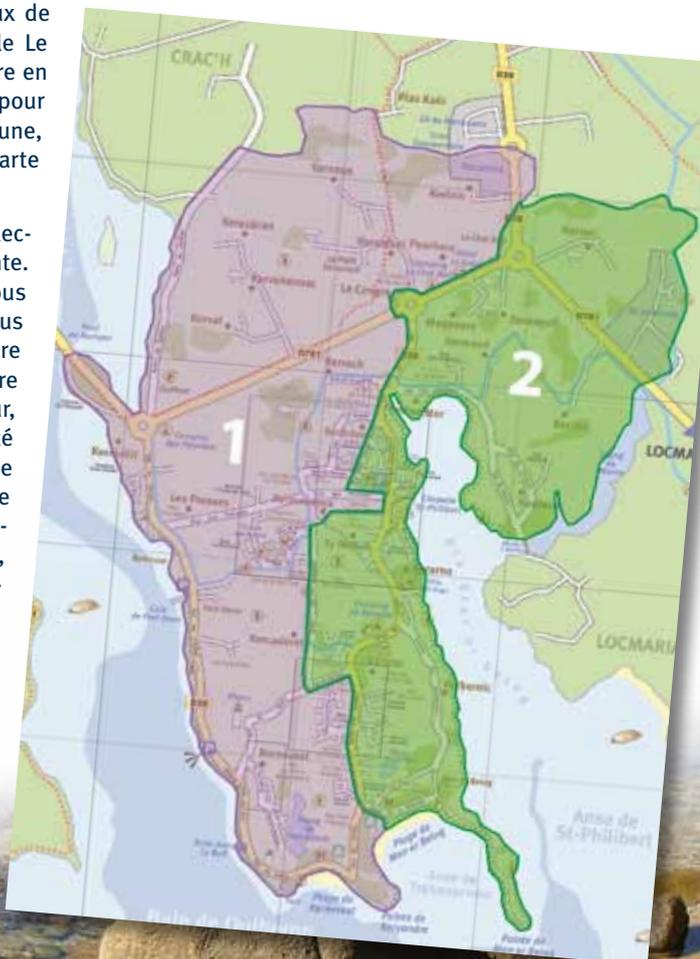
Il ne peut voter. Si vous ne recevez pas votre carte électorale, dès fin mars, vous voudrez bien prendre contact avec la mairie.

NOUVEAUTÉ : 2 bureaux de vote.

La Commune de Saint-Philibert est divisée, à partir de 2012, en 2 bureaux de vote qui seront situés dans la salle Le Mousker. Votre bureau de vote figure en haut de votre carte électorale. N°1 pour les habitants de l'ouest de la commune, N°2 pour les habitants de l'est. (carte jointe).

Cette année également, les listes électorales ont fait l'objet d'une refonte. De nouvelles cartes électorales vous ont été distribuées courant mars. Vous devez absolument vous munir de votre nouvelle carte sur laquelle figure votre nouveau numéro d'électeur, ou, à défaut d'une pièce d'identité avec photo. Si votre carte électorale ne vous a pas été remise par la Poste (absence du domicile, résidence secondaire...), vous pourrez la retirer, sur présentation d'une pièce d'identité, à l'accueil de la mairie jusqu'au vendredi veille du scrutin, ou le jour même de l'élection, directement au bureau de vote.

Le respect de ces deux consignes est important afin d'éviter erreur et file d'attente.



S.P.A.N.C. Service Public d'Assainissement Non Collectif

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 a imposé aux communes de constituer un Service d'Assainissement Non Collectif avant le 31 décembre 2005.

Les missions obligatoires du SPANC sont les suivantes :

- Le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves.
- Le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes.
- Le diagnostic des installations dans le cadre d'une cession immobilière.

2

Dans le cadre d'un certificat d'urbanisme opérationnel, lorsque la commune sollicite le SPANC, une étude de sol doit être transmise au service pour avis. Cet avis de conception n'est pas facturé aux usagers.

Dans le cadre d'un permis de construire ou d'une réhabilitation d'un assainissement non collectif, la procédure est la suivante : Il faut d'abord trouver un bureau d'études : leur technicien se déplace sur le terrain afin de réaliser une étude de sol et de filière. Cette étude détermine le type d'assainissement non collectif le plus approprié au terrain. Ensuite, un dossier d'autorisation doit être retiré à la mairie ou au service SPANC. Ce contrôle de conception est facturé 87 € HT pour 2012. Une fois l'étude validée, une entreprise pourra réaliser les travaux. C'est ensuite le SPANC qui contrôlera les travaux. Ce contrôle d'exécution est facturé 87 € pour 2012.

Dans le cadre d'une cession immobilière, le vendeur doit fournir à l'acquéreur un diagnostic de l'assainissement datant de moins de 3 ans. Si l'installation n'est pas conforme, le classement est « non acceptable » et les acquéreurs ont 1 an pour réhabiliter l'assainissement à compter de la signature de l'acte de vente.

François Le Cotillec

VIE Municipale

Classe de neige

Classe de neige dans l'Isère, au Collet d'Allevard, du dimanche 29 janvier au vendredi 3 février 2012.

Les élèves de CM1 et CM2 de la classe de Mr Humbertjean de l'école de Saint-Philibert sont partis en classe de neige dans l'Isère, au Collet d'Allevard, une station située dans les Alpes, à 1500 m. d'altitude. Ils sont partis en TGV le dimanche 29 janvier avec leur maître et deux parents accompagnateurs et ont traversé la France avant d'être hébergés au centre « Jeanne Géraud ». Le programme était bien rempli : quatre demi-journées de ski alpin avec des moniteurs de l'E.S.F., et plusieurs activités liées à la montagne : étude du milieu (faune, flore), étude des différents étages de la végétation, découverte des métiers de la montagne basée sur des interviews auprès des commerçants du village, des soirées à thème (vidéo, contes, quiz musical, soirée ca-

sino, soirée dansante, etc...). Les élèves ont pu ensuite exploiter en classe ce qui a été vécu pendant le séjour. Chaque élève a ainsi réalisé un dossier racontant l'histoire de son voyage. Il y a également regroupé les différents documents recueillis sur place. Chacun a ramené son dossier-souvenir à la maison. Une projection du film du séjour a été proposée aux parents quelques jours après le retour. La participation financière des familles s'est élevée à 200 € par enfant, tout compris.

Nous tenons à remercier particulièrement la dynamique Amicale des parents de l'école pour l'aide financière importante qu'elle nous a apportée (3200 €), ainsi que la Mairie (2882 €) et le Conseil Général (330 €) pour leurs subventions.

Denis Humbertjean



Panneau d'informations

Sur le parking des Presses un panneau d'informations de la CC3R concernant les pistes cyclables et les chemins de randonnées vient d'être installé.

VIE Municipale



VIE Municipale

La gardienne du phare de Kernarvest

Au cours du mois de janvier 2012, la stèle Anna Le Bail a été réhabilitée, à la demande de la commune, par les Brigades Vertes du Syndicat Mixte ABQP.

Un socle en pierres taillées a été mis en place au pied de la stèle pour empêcher l'envahissement par la végétation. Située sur le bord du chemin côtier, de nombreux promeneurs s'interrogent sur l'histoire de cette femme de caractère.

« Le 18 septembre 1965 décédait, à l'âge de 75 ans, Anna Le Bail, qui avait été 40 années durant la gardienne du phare de Kernarvest, prenant la suite de son père et de son grand-père Vincent Le Stang, premier gardien à la mise en service du phare le 4 janvier 1855. Anna Le Bail en sera la dernière gardienne car après son décès, le feu fut automatisé. C'était une femme solide, toujours à bicyclette et championne d'aviron. Doyenne du conseil municipal, elle siègera dans

cette assemblée communale de 1945 à 1965. Elle exerçait aussi les fonctions de crieur public : à la sortie des messes dominicales, juchée sur les marches de l'escalier extérieur de la Chapelle, elle annonçait aux fidèles les informations municipales. Le 28 novembre 1960 elle reçut la médaille d'honneur des Travaux Publics des mains du maire de Saint-Philibert M. François Le Roux, en présence de Messieurs Christian Bonnet député, Jacquet sous-préfet de Lorient, l'abbé Aulfret recteur de la paroisse, Roger de Vitton adjoint au maire de Lorient et du conseil municipal au grand complet.

En septembre 1966, en souvenir du très grand dévouement d'Anna, la commune aidée de généreux donateurs, fit ériger une stèle taillée en forme de menhir, tout près de la maison qu'elle habitait, face à l'océan. »

D'après un texte de Robert Le Bagousse.

POLICE MUNICIPALE

Objet trouvé / Objet perdu

Le nombre d'objets perdus ou trouvés (surtout durant la saison estivale) est très important. N'hésitez pas à faire votre déclaration de perte auprès du service de POLICE MUNICIPALE, afin de vous permettre de retrouver au plus vite vos objets.

3

Système d'immatriculation des véhicules :

UN NOUVEAU TÉLÉ SERVICE POUR LE CHANGEMENT D'ADRESSE

Depuis le 3 janvier 2012, les titulaires de véhicules immatriculés dans le système d'immatriculation des véhicules peuvent désormais effectuer un changement d'adresse en ligne.

Un exemple concret de rapprochement de l'administration et de l'administré

Avec aujourd'hui plus de 26 millions de véhicules immatriculés depuis sa mise en place en 2009, le système d'immatriculation des véhicules (SIV) a simplifié la procédure d'immatriculation des véhicules en France en permettant aux usagers de faire immatriculer son véhicule dans l'un des 20 000 garages habilités ou auprès des préfectures.

Par ailleurs, des services en ligne ont été associés au SIV :

- suivi en ligne de la production et de l'acheminement du titre,
- demande de certificat de situation administrative de véhicule (certificat de non gage),
- possibilité de renseigner en ligne des formulaires CERFA les plus utilisés,
- pré-demande de certificat d'immatriculation suite à la cession d'un véhicule (véhicule d'occasion),
- possibilité de pré-renseigner les formulaires de déclaration de perte et de demande de renouvellement de certificat d'immatriculation.

Accroître l'offre de service et poursuivre la simplification des démarches

Le 3 janvier 2012, un nouveau service Internet a été lancé. Les titulaires de véhicules déjà immatriculés dans le SIV (au format

AA -111 - AA) peuvent désormais, au sein de la démarche «déclaration de changement de coordonnées» présente sur le portail/mon.service-public.fr, effectuer un changement d'adresse sur leur «carte grise».

Grâce à ce nouveau téléservice, l'utilisateur ayant effectué la demande recevra à domicile une étiquette à apposer sur son certificat d'immatriculation pour l'actualiser. Il pourra recevoir jusqu'à trois étiquettes et, au quatrième changement d'adresse, un nouveau certificat d'immatriculation lui sera envoyé à domicile.

Pour effectuer cette démarche, il convient de se munir de son certificat d'immatriculation et de se rendre à l'adresse suivante :

<https://mdel.mon.service-public.fr/je-change-de-coordonnees.html>

Les N° utiles

MAIRIE de Saint-Philibert

Place des Trois Otages
56470 Saint-Philibert
Tél.: 02 97 30 07 00
Fax : 02 97 30 05 65
mairie.saintphilibert@wanadoo.fr
www.saint-philibert-morbihan.eu

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mercredi, vendredi :
9h à 12h30 et 13h30 à 17h30
Mardi, jeudi, samedi :
9h à 12h

Horaires d'ouverture de la poste :

Lundi au samedi : 9h à 12h
Tél.: 02 97 55 03 93

4

MÉDECIN

Mme GOURVENEK - 02 97 55 12 63

MAISON MÉDICALE DE GARDE À AURAY

02 97 68 42 42
De 20h à 24h en semaine
De 14h à 24h le samedi
De 8h à 22h le dimanche

PHARMACIE DE GARDE

32 37

INFIRMIÈRES

02 97 30 07 60
02 97 12 77 26

KINÉSITHÉRAPEUTES

02 97 30 00 41

Directeur de la publication :
Didier Robic
Rédaction :
Michèle Escats
Charte graphique :
Créaprint Communication
02 97 29 65 17
Tirage 800 exemplaires
Imprimé sur papier recyclé
Dépôt légal 2^e trimestre 2012



VIE Municipale

Bienvenue aux nouveaux commerçants du centre bourg

LA CABANE DU JARDINIER

En 2010, Baptiste, Sylvain et Perrine ont créé la société d'entretien et de création de jardin WEST PAYSAGES sur la commune de Saint-Philibert.

Afin d'élargir leur offre, ils ont ouvert en décembre 2011 « La cabane du jardinier ». Leur spécialité : les plantes en pot pour la maison ou le jardin, le petit outillage et des objets décoratifs. Toutes les plantes d'extérieur peuvent être livrées et plantées. C'est un lieu convivial où les maîtres mots sont bonne humeur et service.

*Place des 3 otages (à droite de la mairie).
Ouvert du mardi au samedi de 9h30-12h30
et de 15h00 à 19h00 et le dimanche de 12h30
à 19h30*



LE PEN-DUICK

Depuis janvier 2012, Nadia et Stéphane sont les nouveaux gérants du Bar, Tabac, Presse LE PEN DUICK, très sympathiques, ils sont déjà connus et bien appréciés de leurs clients.

Nous leur souhaitons longue vie à Saint-Philibert.

CALENDRIER des manifestations

Avril

- 7/8/9 **Exposition Vague à l'Art** - Municipalité - Mousker
- 14 **Tournoi de Bridge** - Paroisse - Mousker 14h
- 15 **Portes ouvertes** - École de voile Océane
- 22 **Election Présidentielle** - Mousker
- 28 **Concert AMZELAM** (musique des Balkans)
Municipalité - Mousker 20h30
- 29 **Chpt de France de voitures à pédales**
Entreprendre à Saint Philibert

Mai

- 6 **Election Présidentielle** - Mousker
- 8 **Cérémonie commémorative** - Municipalité
- 13 **Auditions** - Saint-Phil en Art - Mousker 15h
- 17/18/19 **Exposition photos** - Photophil - Méaban
- 19 **Troc et puces** - ESSP Foot
- 26 **Fête mondiale du jeu** - Ludothèque
les Petits Philous

Juin

- 2 **Fête de fin d'année** - St-Phil Animation - Mousker
- 3 **Nettoyage des plages** -
Journée de l'environnement - Municipalité
- 7 **Rallye** - Randophil
- 10 **Elections Législatives** - Mousker
- 17 **Elections Législatives** - Mousker
- 22 **Kermesse** de l'école
- 30 au 1/07 **Exposition St-Phil en Art** - Méaban

Juillet

- 13 **Concert** - Chapelle
- 20 **Exposition Arts et Mer** - Dasson - Méaban
jusqu'au 16/08
- 18 **Tournoi** - ASSP Tennis de table - Mousker
- 22 **Fête Bretonne** - Comité des fêtes
- 22 **Feu d'artifice** - Municipalité
- 25 **Tournoi de bridge**
Paroisse - Mousker
- 28 **Repas Malgache**
Amitié souvenir - Mousker

